

Rue Rochette



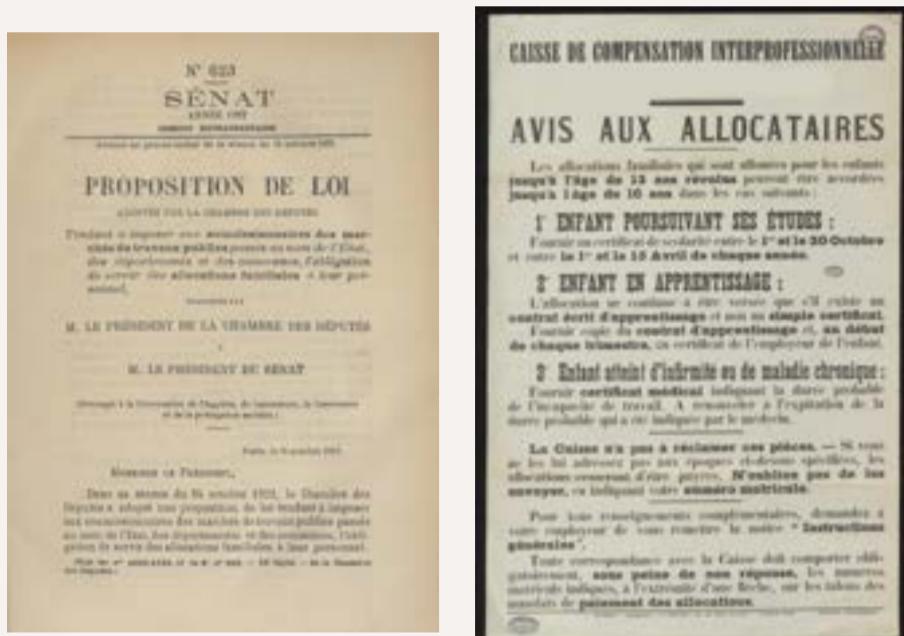
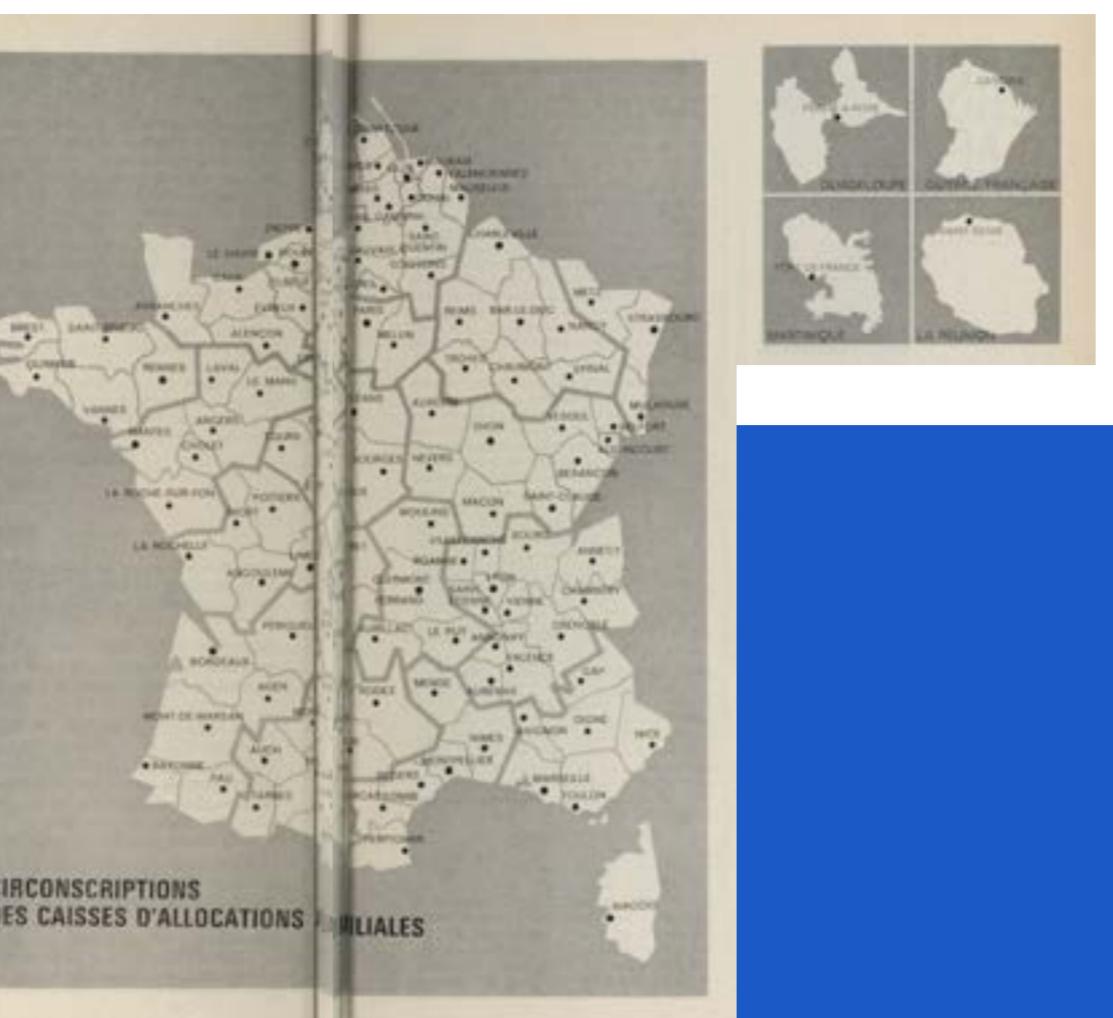
Les directeurs :

- M. Geffré (... - 1957)
- M. Kerouanton (1958-1976)

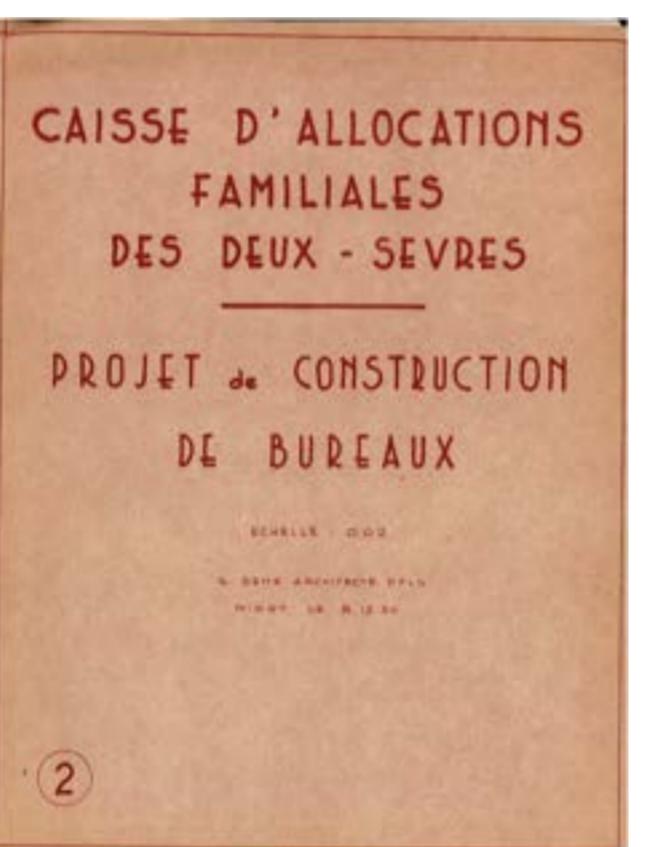
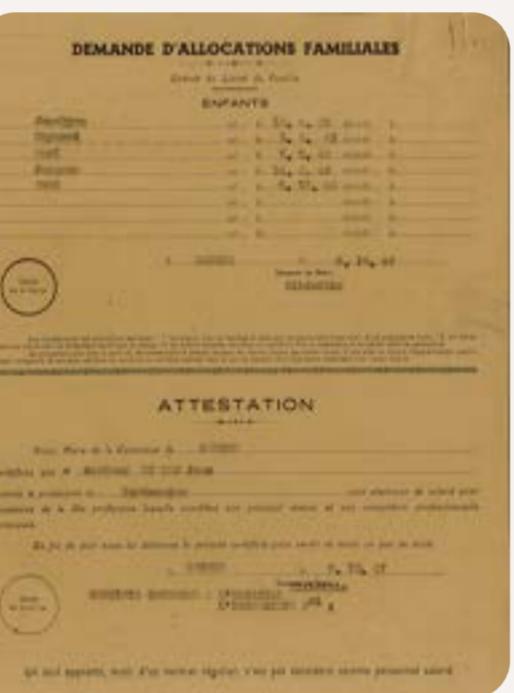
Les présidents du CA :

- Maurice Gadreau (... - 1960)
- Marcel Nouzille (1960-1967)

1945-1965



Guide 1948 des prestations familiales

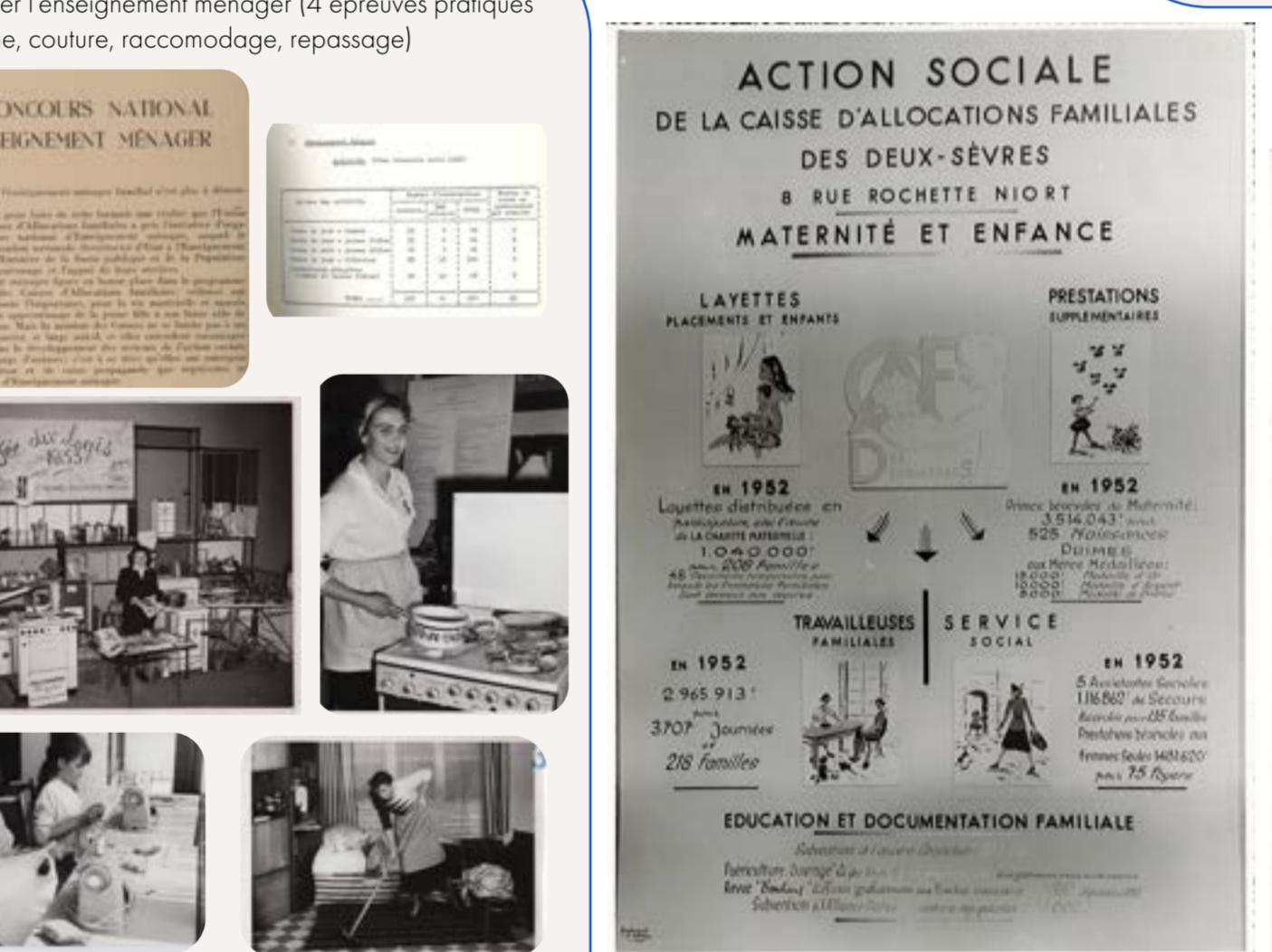


Le 1er logo

L'album souvenir



Création d'un concours national « Fête du logis » pour valoriser l'enseignement ménager (4 épreuves pratiques : cuisine, couture, raccomodage, repassage)



les caisses d'allocations familiales ont
20 ans

Les évolutions majeures en matière de politiques sociales et familiales

1945-46

1948

1949

1953

1954

1957

1960

1961

1962

1963

1964

1965

- L'ordonnance du 04/10/45 et la loi du 22/08/46 sont à l'origine de la **création de la Sécurité Sociale** se substituant aux caisses de compensation diversifiées par région et par profession
- 4 prestations (**allocations familiales**, **allocations de salaire unique**, **allocations prématernelles** et **allocations de maternité**) sont étendues aux chômeurs, malades et femmes seules
- Création du **quotient familial** selon le principe Landry « à niveau de vie égal, taux d'imposition égal »

- Création de l'**allocation logement**, réservée aux familles
- Édition du 1^{er} guide des **prestations familiales**

- Evolution de la gouvernance des Caf : **l'autonomie des Caf** au sein de la Sécurité Sociale est consacrée

- Premier **plan d'action sociale** des Caf

- Généralisation de l'**allocation prématernelle**

- **Majoration des allocations familiales selon l'âge** des enfants

- **Valorisation des centres sociaux** par l'UNCAF (ex Cnaf) et les Caf

- **Création du programme de recherche et d'études de la branche Famille** (connaissance des allocataires; effet des politiques sur la vie des allocataires et des bénéficiaires de l'action sociale ; connaissance de l'administration des politiques et du fonctionnement des Caf

- **Circulaire recommandant l'ouverture de centres sociaux**

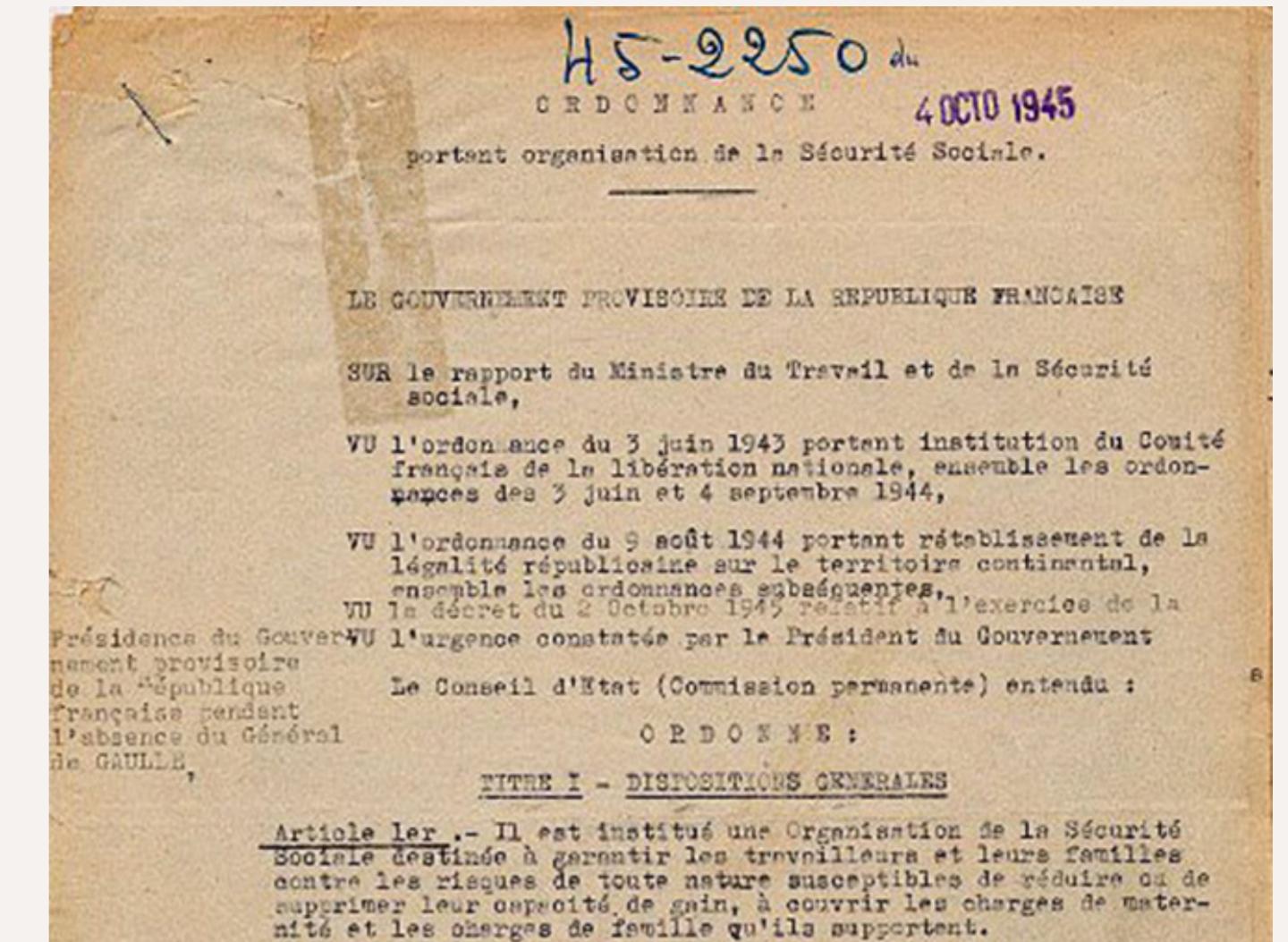
- **Parution du magazine Bonheur**, la revue des familles

- **Constitution d'un fond d'action sanitaire et social obligatoire (Fasso)** financé sur le fond national des prestations familiales
- **Création de l'Allocation d'éducation spéciale (Aes) des mineurs infirmes**

- La réforme administrative de 1964 a **créé le niveau régional** dans l'organisation de l'État en France, avec un préfet de région et des régions de programme, pour mieux planifier le développement économique et coordonner l'action publique

- **Les municipalités** prennent une place centrale dans la création et la gestion des crèches, avec des financements Caf et d'État
- **Les femmes peuvent travailler sans l'autorisation** de leur mari

Naissance de la Sécurité sociale



Ordonnance n°45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la Sécurité sociale

Les chiffres clés *

15 237

allocataires

48

salariés

36 504 721,28 NF
soit 10M€

2 701 527,98 NF
soit 732 156€

de budget pour l'action sociale

* Moyennes sur l'ensemble de la période (1955-1965)

La Caf vue par la presse locale



Place du Port



Les directeurs :

- Camille Cantet (1979-1996)

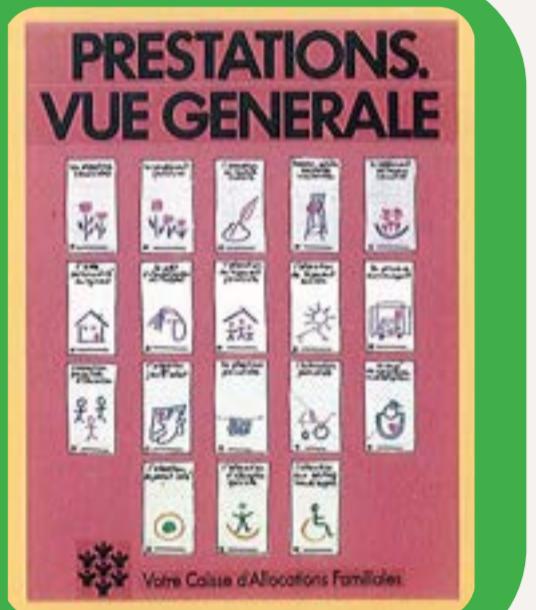
Les présidents du CA :

- Jean-Marie Chalet (1981-1990)
- Robert Coutand (1991-2000)

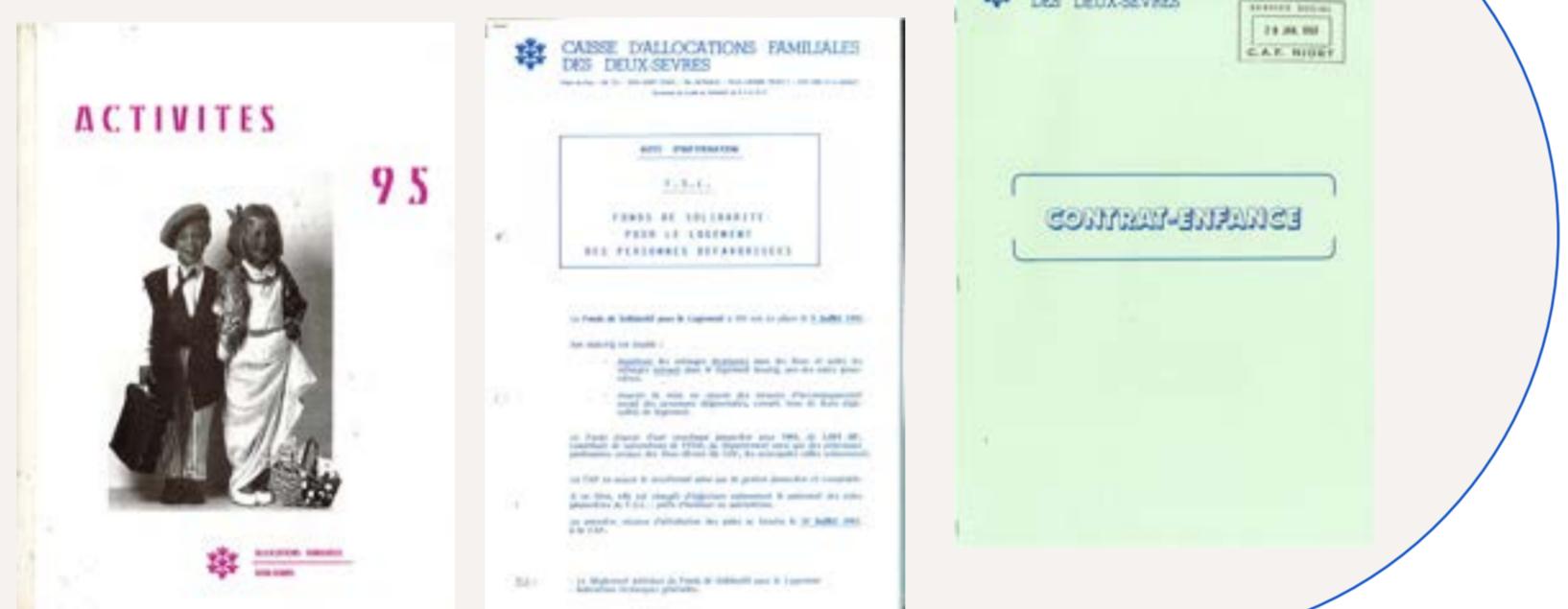


1985-1995

Guide des prestations familiales



Publications locales



Les évènements internes marquants

- Début de l'informatique, lancement de Cafpro (interface partenaires)
- Migration de MONA à Cristal (traitement de dossiers allocataires)
- Développement des partenariats d'action sociale
- Développement de la communication auprès des allocataires/familles
- Mise en place de la politique de contrôle, premiers contentieux
- Renforcement du soutien à l'accueil et aux loisirs des enfants



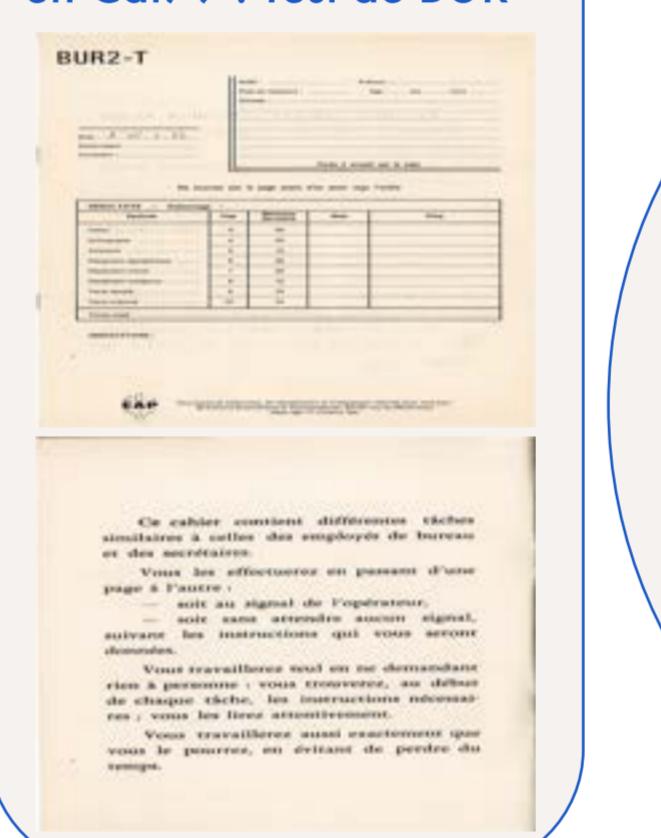
Refonte du logo



Partenariat



Pré-requis au recrutement en Caf79 : Test de BUR*

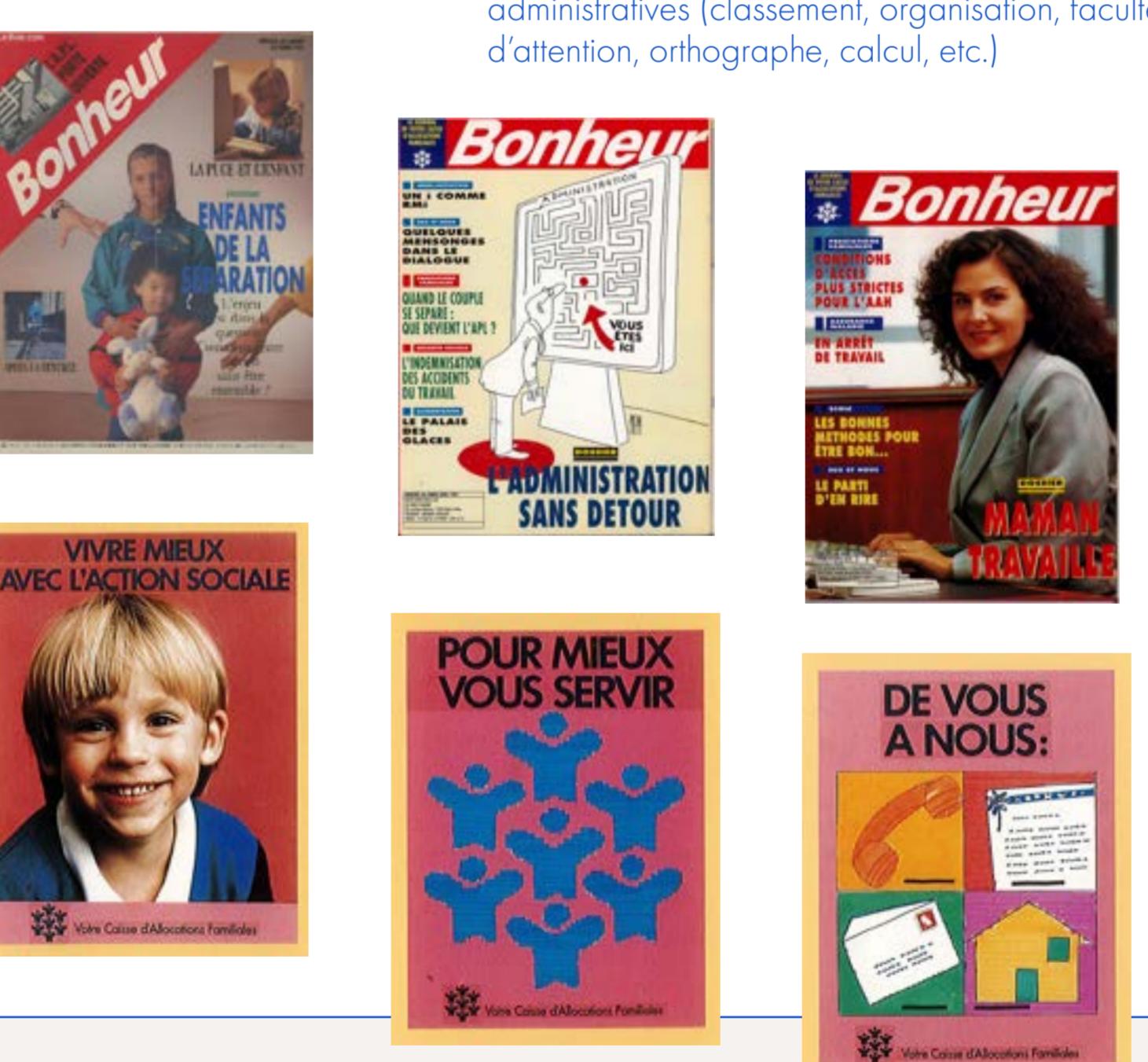


* évaluation compétences dans les activités administratives (classement, organisation, facultés d'attention, orthographe, calcul, etc.)

L'album souvenir



Communication



Les chiffres clés*

45 273
allocataires

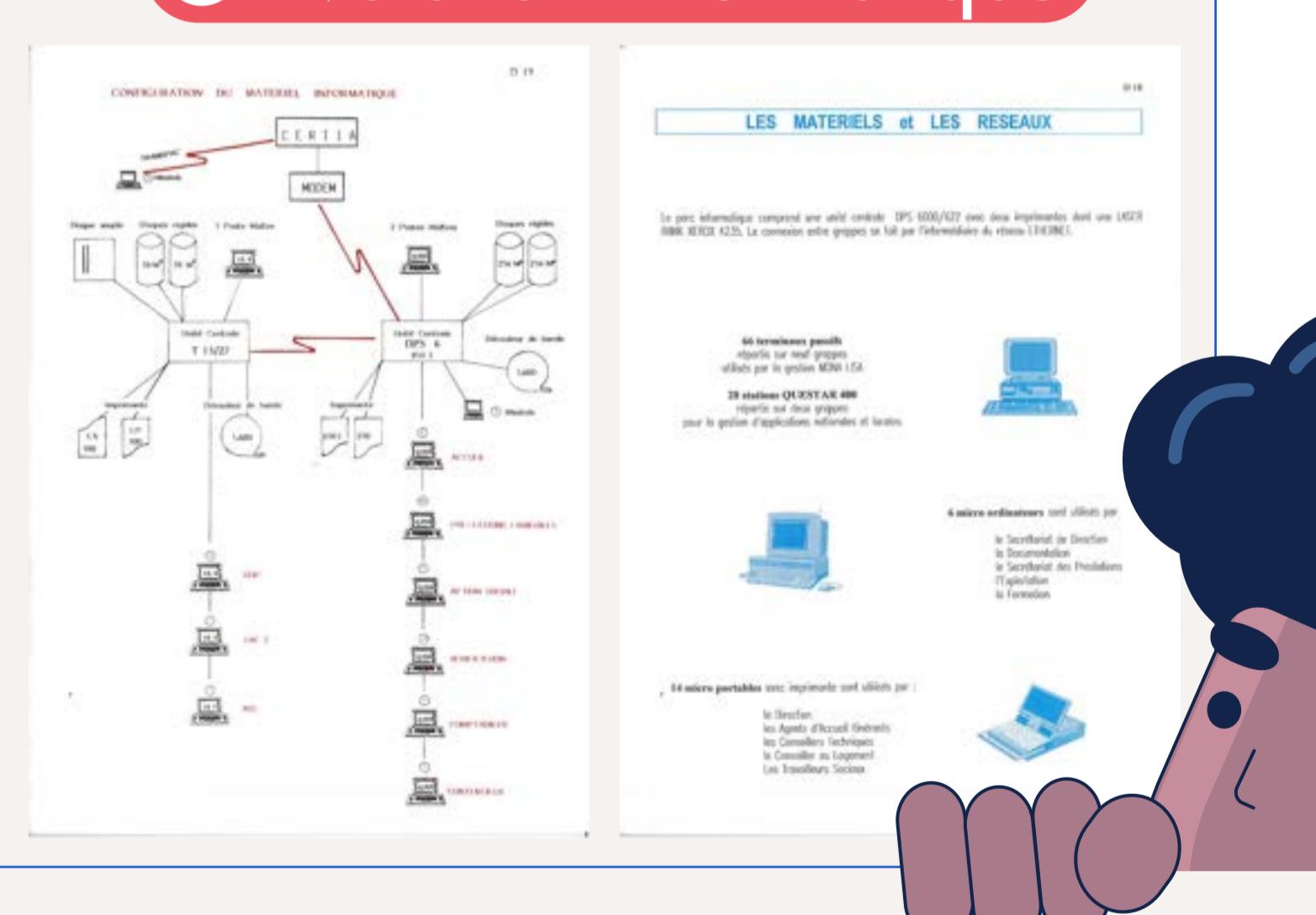
143
salariés

607 488 973,7 F
soit 164,6 M€
de budget pour les prestations familiales

39 060 700 F
soit 10,6 M€
de budget pour l'action sociale

* Moyennes sur l'ensemble de la période 1985-1995

Evolution informatique



Les évolutions majeures en matière de politiques sociales et familiales

1986

1987

1988

1990

1993

1994

1995

• Création de l'allocation de garde d'un enfant à domicile (Aged)

• La loi Malhuret étend l'exercice de l'autorité parentale par les 2 parents aux couples non mariés et aux couples divorcés (la loi de 1970 privilégiait les mères)

• Création du Revenu minimum d'insertion (Rmi)
• Mise en place des contrats «enfance»

• Création de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (Afeama)

• La loi n° 93-22 consacre le principe général de coparentalité

• Autonomie financière des branches de la Sécurité Sociale (allégement de la tutelle budgétaire des organismes de Sécurité sociale, l'approbation de leurs budgets relève désormais de la compétence de l'organisme national auquel ils sont rattachés (Cnaf pour les Caf)

• Plan de réforme de la Sécurité sociale : gel des prestations pour 1996 ; élargissement de l'assiette de la CSG, prise en compte de l'ensemble des revenus de remplacement dans le calcul des allocations logement

Place du Port puis déménagement aux Brizeaux en 1999



Les directeurs :

- Camille Cantet (1979-1996)
- Marie-Claude Bouzou (1997-2007)

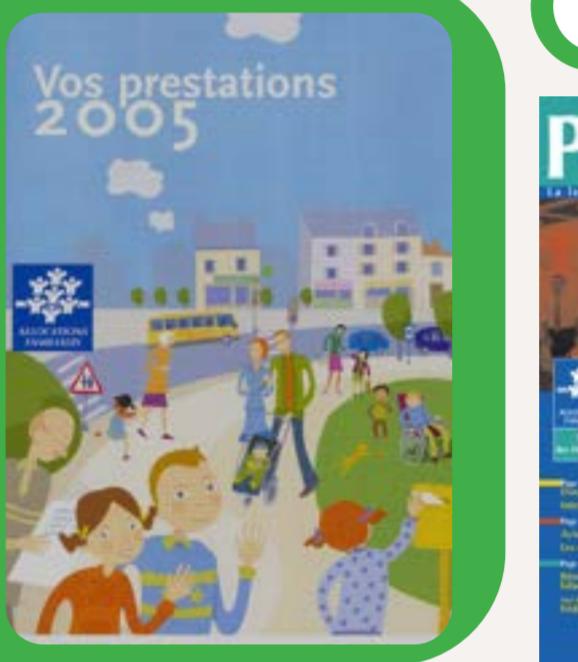
Les présidents du CA :

- Robert Coutand (1991-2000)
- Danielle Couraud (2001-2005)

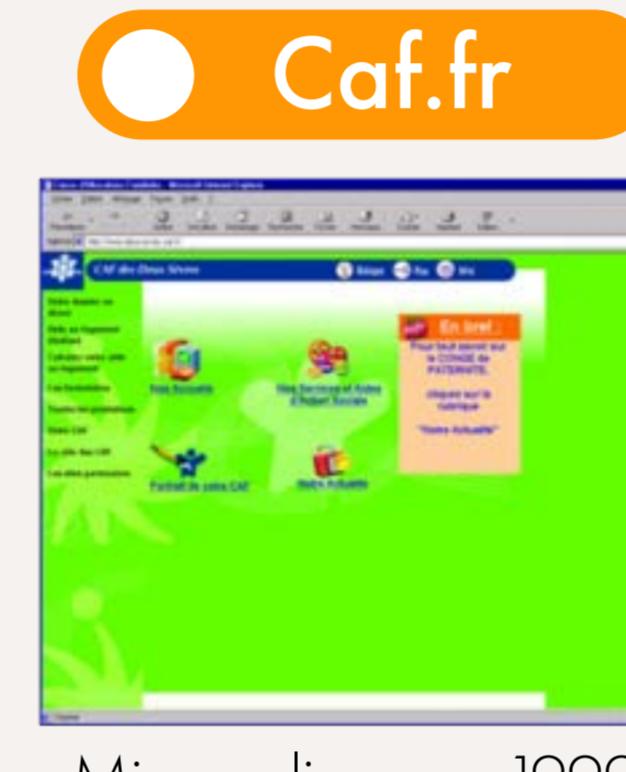


1995-2005

Guide 2005 des prestations familiales



Publications locales



L'album souvenir



Les évolutions majeures en matière de politiques sociales et familiales

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

- Création de la **loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS)**
- Mise en place des **Conventions globales d'objectifs et de gestion (Cog)**
- Création des **Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)**

- Préconisations du rapport préparatoire à la Conférence de la famille : développement des «**temps familiaux**», reconnaissance du rôle des parents au foyer, encouragement de la solidarité familiale

- **Suppression du projet de mise sous condition des allocations familiales (AF)**, versement des AF jusqu'à 20 ans
 - Création de la **Prime de Noël**
 - Création des "réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents" (Reap)
 - Mise en place des **contrats «temps libre»**

- Promulgation de la loi relative au **pacte civil de solidarité (PACS)**
 - Création du dispositif **Vacaf** avec pour mission de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre de familles et d'enfants
 - Plan de **modernisation des crèches**

- Développement de l'**accompagnement social** : mise en place de dispositifs pour mieux accompagner les familles en difficulté
- Instauration du **congé paternité** (11 jours cumulables avec les 3 jours dont bénéficiaient déjà les salariés)

- Promulgation de la loi relative à l'**autorité parentale**, qui établit des droits et des devoirs égaux entre pères et mères, développe la **résidence alternée** et crée le **médiateur familial**

- Principales mesures annoncées lors de la Conférence de la famille : **prime naissance, prestation d'accueil du jeune enfant, «plan crèches»** pour la création de nouvelles places

- Instauration de la **Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)**
 - Décentralisation du financement et de la gestion du RMI auprès des départements
 - Développement des **Points info Famille**
- Exigence de **certification annuelle des comptes** pour les organismes de Sécurité sociale

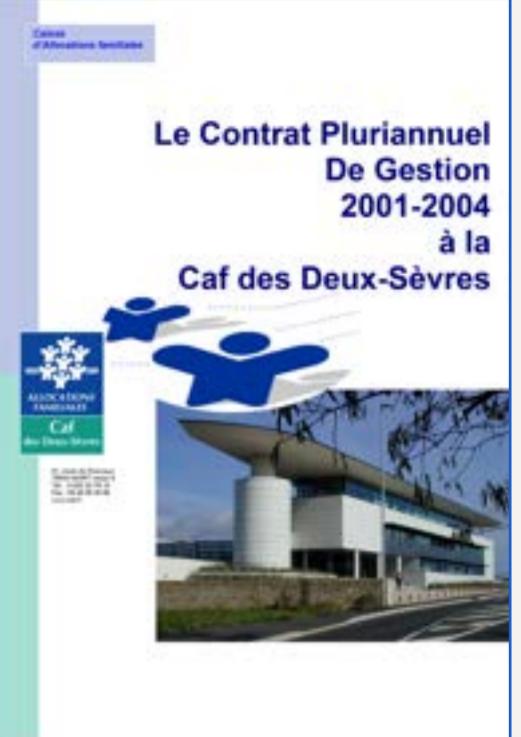
Les évènements internes marquants

- Territorialisation de l'action de la Caf, renforcement du développement social local, de l'accompagnement social et du soutien à la parentalité
- Passage à l'euro, généralisation de l'usage de l'informatique, mise en place de la gestion électronique des documents (GED), Installation de la plateforme téléphonique locale
- Développement des antennes Caf, ouverture d'un Point information famille (PIF), emménagement de la Caf aux Brizeaux

2 Cpog



1996-2000



2001-2004

Les chiffres clés *

51 216

allocataires

155

salariés

218M€

de budget pour les prestations familiales

12M€

de budget pour l'action sociale

* Moyennes sur l'ensemble de la période 1995-2005

La Caf vue par la presse locale



Les Brizeaux



Les directrices :

- Marie-Claude Bouzou (2000-2007)
- Magali Triby (2008-2017)

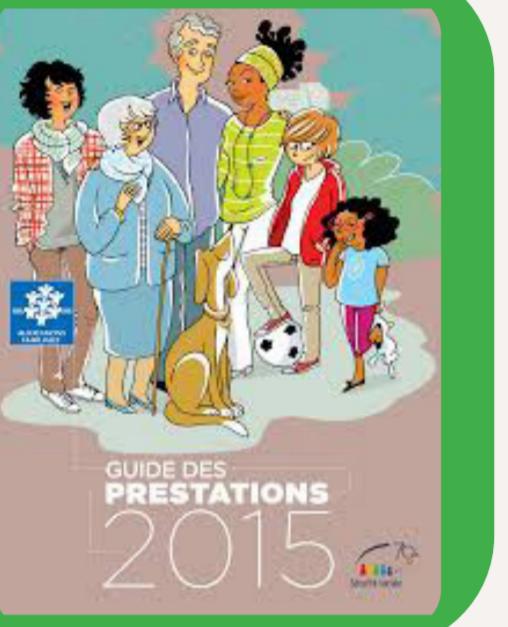
Les présidents du CA :

- Danielle Couraud (2001-2005)
- Noël Ruault (2006-2017)



2005-2015

Guide 2015 des prestations familiales



Publications locales



L'album souvenir



Les évolutions majeures en matière de politiques sociales et familiales

2006

- Plan «petite enfance» : assouplissement des règles d'encadrement, développement des micro-crèches, aide à la création de crèches, développement de l'emploi des filières petite enfance, répartition du congé maternité,...
- Mesures annoncées pour soutenir les **aidants familiaux** et faciliter la solidarité entre générations
- Remplacement des contrat enfance (CE) et contrat temps libre (CTL) par un contrat unique, le **contrat enfance jeunesse (Cej)**
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) remplace l'AES

2007

- Partage des **Allocations familiales en cas de résidence alternée**

2008

- Fin de la déclaration annuelle de ressources (les services fiscaux transmettent les informations aux Caf)
- Généralisation du **revenu de solidarité active (Rsa)**

2009

- Lancement du site **monenfant.fr**
- Le **Revenu de solidarité active (Rsa)** remplace le revenu minimum d'insertion (Rmi) et l'allocation de parent isolé (Api)

2010

- Extension du **Rsa** aux jeunes de moins de 25 ans sous conditions
- Loi relative à l'ouverture des **maisons d'assistantes maternelles (Mam)**

2012

- Lancement du dispositif **Promeneurs du Net (PdN)** pour assurer une présence éducative sur internet

2013

- Mesures de «rénovation de la politique de la famille» autour de 3 objectifs : accroître l'offre de garde des jeunes enfants, favoriser un meilleur partage des responsabilités parentales et réduire le déficit de la branche famille
- Promulgation de la **loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe**
- Réforme des **rythmes scolaires**

2015

- Entrée en vigueur de la **prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)**
- Déploiement des **schémas départementaux des services aux familles (SDSF)**

Les évènements internes marquants

- Déploiement de NIMS (nouveau logiciel de traitement de dossiers allocataires), développement des accès de données entre partenaires (portails), dématérialisation,...
- Politique d'accueil allocataires, nouvelle architecture téléphonique
- Développement des mutualisations (gestion mutualisée de la personne et des tiers par la Caf79), clôture de plateforme téléphonique et de la gestion éditique locale, renforcement des coopérations entre Caf; développement de l'observation sociale

3 C pog



2005-2008



2009-2012



2013-2017



Un journal interne



De juin 2002 à décembre 2016
(éditions mensuelles + numéros spéciaux)
(versions papiers consultables)

Les chiffres clés*

55 322
allocataires

155
salariés

296M€
de budget pour les prestations familiales

17M€
de budget pour l'action sociale

* Moyennes sur l'ensemble de la période 2005-2015

La Caf vue par la presse locale



Les Brizeaux



Les directrices :

- Magali Triby (2008-2017)
- Cécile Bonamy (2018-2022)
- Fatma Drissi (depuis 2023)

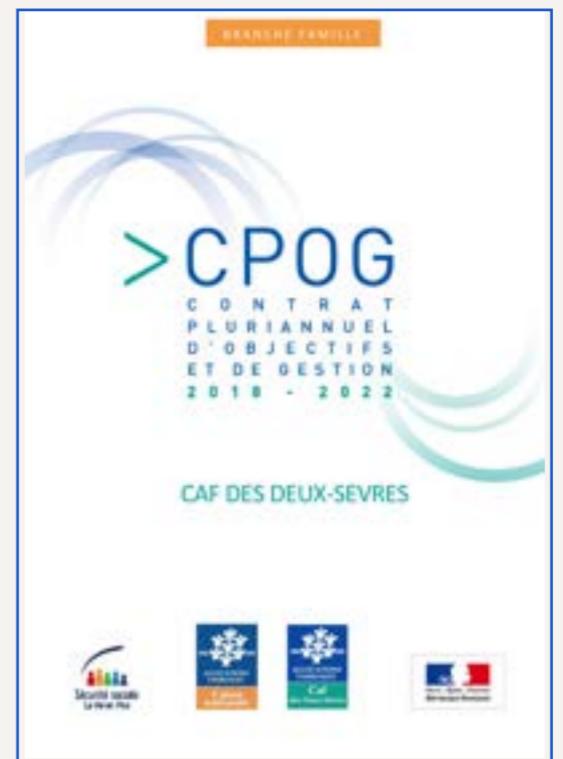
Les présidents du CA :

- Noël Ruault (2006-2017)
- Franck André (depuis 2018)

Les évènements internes marquants

- Crise sanitaire, Télétravail, Transformation numérique interne : déploiement O365, lancement intranet Cafcom
- Gestion mutualisée par la Caf79 des allocations Proches aidants (AJPA, AJPP) et du BAFA
- Parcours allocataires, inclusion numérique, écoute usagers, aller vers, démarches en ligne,...
- Sécurité informatique, Mise en oeuvre Rgpd, QVT, Marque employeur, Déploiement de l'IA, RSO,...

2 Cpog



2018-2022



2023-2027

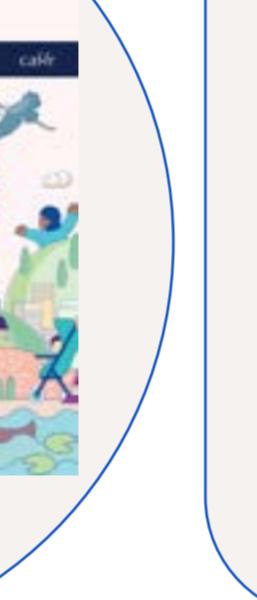
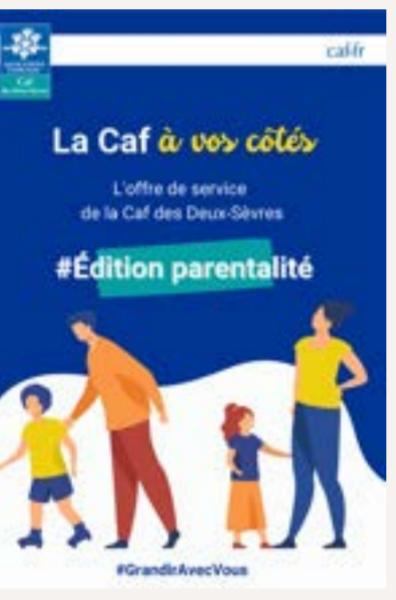
2015-2025



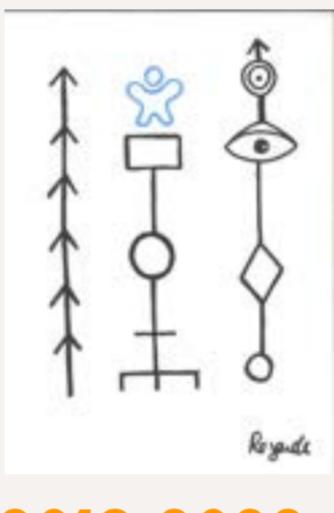
Guide 2025 des prestations familiales



Publications locales



Projets d'entreprise



2019-2022



2024-2027



Les chiffres clés*

367,4M€

23,6M€

de budget pour les prestations familiales

de budget pour l'action sociale

L'album souvenir



La Caf vue par la presse locale



Les évolutions majeures en matière de politiques sociales et familiales

2016

- Entrée en vigueur de la **prime d'activité** qui remplace le Rsa activité et la prime pour l'emploi
- Mise en place des **Conventions territoriales globales (Ctg)** qui remplace les Contrats enfance jeunesse (Cej)
- Création du label « **à vocation d'insertion professionnelle** » (Avip) pour les crèches réservant des places à des publics en recherche d'emploi

2018

- Signature de la **Cog Cnaf 2018-2022** incluant la création de 30 000 places en crèche, 1 000 Rpe, 500 000 places en accueils de loisirs ou encore 400 centres sociaux

2019

- Lancement du **service public des pensions alimentaires (Aripa)**
- Création du **Bonus inclusion handicap** en établissement d'accueil du jeune enfant (pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap)
- Label **Plan mercredi** pour la qualité éducative des activités en périscolaire

2020

- Création de l'**Allocation journalière du proche aidant (Ajpa)**
- Généralisation de la **prestation de services Jeunes**

2021

Réforme des aides au logement

- Le **congé de paternité et d'accueil de l'enfant est étendu** à 28 jours, dont 7 obligatoires

2023

- Signature de la **Cog Cnaf 2023-2027**
- Création de l'**Aide aux victimes de violences conjugales (Avvc)**
- Généralisation de l'**intermédiation financière des pensions alimentaires**
- Déconjugalisation de l'**Allocation aux adultes handicapés (Aah)**
- Création du **Service public de la petite enfance (Sppe)**

2025

- Mise en place de la **Solidarité à la source** pour les bénéficiaires du RSA et de la **Prime d'activité**
- Evolution du **complément de libre choix mode de garde (CMG)**

* Moyennes sur l'ensemble de la période 2015-2025